



EPC - Création d'un pôle avec DG Construction

COMMUNIQUE

Le Groupe EPC a signé le 2 juillet 2008 une lettre d'intention visant à créer un pôle « Environnement – Démantèlement – Construction » avec le Groupe DG Construction. Une entreprise commune, à contrôle majoritaire EPC, réunira les sociétés des deux groupes opérant dans ces secteurs. La finalisation de cette opération, qui est soumise à l'approbation préalable des autorités françaises de la Concurrence, devrait intervenir au cours du dernier quadrimestre 2008.